

## LES OBJECTIFS C-SMART

**C**onjoints : doivent être convenus avec le jeune et ses parents;

**S**pécifiques : décrivent précisément ce qui doit changer, traduisent le changement de comportement. La « spécificité » s'énonce de façon affirmative et positive. Par exemple : Mme fera..., Paul ira...;

**M**esurables : permettent de porter un jugement objectif sur l'atteinte des résultats anticipés et fournissent un indice de mesure. À chaque moyen, un **indicateur** est associé pour mesurer son degré d'atteinte (Qu'est-ce qui me dira que l'objectif est atteint?);

**A**justés : « Taillés sur mesure » : être pertinents à la situation particulière du jeune et de ses parents et être ajustés pour satisfaire leurs besoins;

**R**éalistes : doivent être atteignables avec les moyens disponibles au jeune et à ses parents. Les « moyens disponibles » incluent les ressources de l'enfant et de ses parents. Ils comprennent également les ressources du milieu, par exemple la famille élargie, les amis, des voisins, des organismes d'entraide;

**T**emporels : doivent être situés dans le temps avec un échéancier précis et réaliste (délai, durée, fréquence). L'échéancier peut servir d'indicateur pour mesurer l'atteinte d'un objectif.